

RESTRICTED
SR/NYM.2
24 octobre 1949
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE D'UNE SEANCE
ENTRE LA COMMISSION DE CONCILIATION ET LA DELEGATION D'ISRAEL
tenue à New-York, le samedi 22 octobre 1949 à 11h. 30

Présents :	M. de Boisanger	(France)	+ Président
	M. Yalcin	(Turquie)	
	M. Rockwell	(Etats-Unis)	
	M. de Azcarate		- Secrétaire principal
	M. Lourie)	
	M. Kenen)	- Représentants d'Israël

Le PRESIDENT souhaite la bienvenue aux représentants d'Israël et leur demande s'ils sont en mesure de présenter la réponse de leur Gouvernement à la note du 12 septembre, par laquelle la Commission invitait les délégations, dès leur arrivée à New-York, à modifier leurs propositions territoriales ou à en soumettre de nouvelles.

M. LOURIE exprime le regret de ne pouvoir, comme il l'avait espéré, fournir cette réponse à la séance actuelle. Sa délégation a reçu du Gouvernement israélien un projet de lettre qui fait actuellement l'objet d'une mise au point; il espère être en mesure de le soumettre à la Commission d'ici quelques jours. Il pense que cette réponse sera soumise par écrit et il remercie le Président d'avoir invité sa délégation à présenter des observations verbales à ce sujet si elle le désirait.

Le PRESIDENT rappelle alors que la Commission a remis le 2 septembre à la délégation israélienne, à Lausanne, un projet de déclaration concernant la protection des Lieux saints situés en dehors de la région de Jérusalem, accompagné d'une demande de garanties à l'adresse du Gouvernement d'Israël. Il prie la délégation d'Israël de rappeler cette déclaration à l'attention

de son Gouvernement, afin que la Commission puisse en rendre compte à l'Assemblée générale.

M. LOURIE répond qu'il n'a pas reçu d'instructions au sujet de la déclaration, mais qu'il se mettra immédiatement en rapport avec son Gouvernement dont il espère recevoir une réponse rapide.
